



Déclaration de la FSU au CSA-SD du 4 février 2026

Madame la Directrice académique,

Nous tenons tout d'abord à signaler notre très fort mécontentement. En effet, nous avons reçu les documents de préparation de ce CSA uniquement lundi soir. Nous n'avons disposé que d'une seule journée pour les étudier. Quel mépris du dialogue social et de notre travail! Nous avons hésité à siéger et si nous sommes là aujourd'hui, c'est uniquement parce que nos collègues sont à bout et n'en peuvent plus d'attendre pour savoir à quel sort ils vont être voués, ou plutôt à quelle sauce ils vont être mangés ! Car ces chiffres annoncent de nouveau une hémorragie dans de nombreuses écoles et collèges !

Concernant l'ordre du jour, après un cafouillage ministériel au sujet des chiffres, qui aurait pu être risible si les effets n'en étaient pas si graves, la suppression de 417 heures postes dans les collèges de Seine-Maritime vient s'ajouter aux dizaines de postes déjà supprimés les années précédentes. Dans le 1er degré, ce sont 13 ETP que nous devons rendre, ce qui va impliquer forcément de nombreuses fermetures de classes. Comment prétendre mieux accompagner la difficulté scolaire en dégradant toujours les conditions d'enseignement ? Comment faire vivre une école réellement inclusive en empêchant l'adaptation individualisée dont ont besoin les élèves en situation de handicap ? Comment résoudre la crise d'attractivité que traversent nos métiers en maltraitant les personnels, en leur imposant des mesures de carte scolaire et des services morcelés, dont on connaît les conséquences sur les collègues ? Comment améliorer le remplacement alors qu'en ce moment des milliers d'élèves perdent déjà de trop nombreuses heures de cours ? Comment susciter des vocations d'AESH alors que le Sénat leur refuse un statut de catégorie B, faisant le choix de les maintenir dans la précarité.

Face à la situation inhabituelle de recevoir les dotations aussi tard, certaines directions d'établissements ne respectent pas la réglementation au sujet de la tenue des conseils d'administration. Certains vont avoir lieu dès vendredi, d'autres en début de semaine prochaine sans donner du temps pour la concertation interne et on nous dira ensuite que ce sont des choix d'équipe ! Bafouer à ce point le Code de l'Éducation de la part de fonctionnaires de l'Etat Républicain est inadmissible. Nous comptons sur votre attachement aux règles de bon fonctionnement des instances pour rappeler aux personnels de direction la tenue d'un calendrier respectueux de la loi.

La baisse démographique est aujourd'hui instrumentalisée pour justifier une politique de suppressions de postes qui attaque frontalement le maillage

scolaire du territoire. Comme l'a dénoncé la FSU, cette logique purement comptable conduit à des fermetures de classes avec des conséquences immédiates sur les conditions d'apprentissage des élèves, toujours entassés dans les classes. L'argument de la baisse démographique n'est pas plus entendable. Non seulement, cette politique de destruction de l'enseignement public était déjà à l'œuvre quand les effectifs étaient en hausse mais les enjeux sont bien de faire des économies sur le dos des élèves et des personnels ! Là où la baisse des effectifs devrait permettre d'améliorer l'enseignement et de mieux répondre aux besoins des élèves, le ministère fait le choix inverse, au prix d'un affaiblissement durable du service public d'éducation et d'un renoncement assumé à l'égalité scolaire sur l'ensemble du territoire.

Concernant le choc des savoirs, que de temps perdu ! Les reculs sur les réformes imposées contre la communauté éducative sont réels et le ministère n'a pas eu le choix que d'écouter, trop tard, les personnels : les groupes de niveaux, véritable réforme de tri social, ne sont enfin plus obligatoires en collège. Cela devrait servir de leçon pour la suite : réformer l'École contre l'expertise de celles et ceux qui la font n'est pas possible !

Suite à ces reculs, que devient la 26ème heure de 6^{ème} ? La technologie va-t-elle retrouver sa place dans les enseignements des élèves de 6^{ème} mettant fin à l'inacceptable rupture des apprentissages engendrée par sa suppression depuis la rentrée 2023 ?

Si l'abandon des groupes de besoins au collège constitue une victoire, l'École primaire reste sous l'emprise des mesures du choc des savoirs qui en exacerbent son caractère inégalitaire (réécriture des programmes, pilotage par des évaluations nationales généralisées, promotion du redoublement et des dispositifs de prise en charge des difficultés en périphérie du temps de classe). Les dispositifs contraignant le métier enseignant se multiplient (résidences pédagogiques, évaluation des personnels, formation continue imposée sur les « fondamentaux »...). Nos collègues n'en peuvent plus d'être dépossédés de leur métier et de voir leur liberté pédagogique mise à mal. Les enseignants sont épuisés par ce manque de considération et les directions d'écoles n'ont pas envie d'être instrumentalisées pour mener à bien ces réformes.

Et voilà que surgit une autre menace : 18 collèges de Seine-Maritime sont désormais confrontés au plan 800 collèges en raison de leurs mauvais résultats au DNB. Les personnels peuvent préparer leur autocritique car c'est encore sur eux que l'on fera porter la responsabilité des faibles résultats de leurs élèves. Des formations sont d'ailleurs déjà prévues pour leur apprendre leur métier : c'est une mise au pas qui se prépare. Ce plan est destiné à concurrencer et affaiblir doublement l'éducation prioritaire en justifiant le gel de sa carte et en instaurant une dégradation globale des moyens. Moyens qui se retrouvent alloués en dehors de critères communs nationaux et transparents. Nous vous rappelons d'ailleurs l'engagement de notre ministre quant à l'implication des organisations syndicales dans les observatoires des dynamiques rurales et territoriales, et comptons donc sur vous pour nous associer à ces temps de travail.

Dans sa « lettre aux professeurs », Edouard Geffray faisait remarquer le 22 janvier 2026 que les enseignant·es « font reculer les ténèbres », qu'ils « allument patiemment les lumières de l'esprit humain. » Ces métaphores

lumineuses oublient de dire que ces missions nécessitent des moyens, et donc la mise en œuvre d'une politique ambitieuse et d'investissements massifs, à rebours des choix faits depuis trop longtemps. Etre le « témoin éternel du monde qui s'en va » tout en étant « en même temps le précepteur du monde qui naît » est, vous en conviendrez, un exercice périlleux qui impose de former les personnels, de les rémunérer à la hauteur des missions qui leur sont confiées et de les traiter avec respect.

Si « notre avenir commun se joue, chaque jour, dans {nos} classes », alors il est grand temps de redonner à l'Ecole publique, laïque et obligatoire les moyens de fonctionner. C'est pourquoi la FSU continuera sans relâche à se battre avec les personnels pour défendre le Service public d'Education et celles et ceux qui le portent à bout de bras.

Enfin, la FSU exprime sa profonde solidarité avec notre collègue agressée dans le Var ainsi qu'avec l'ensemble de la communauté éducative de l'établissement. Nous lui adressons tout notre soutien et espérons de toutes nos forces son rétablissement alors que son pronostic vital est engagé.